



CODE DE CONDUITE

Notre code de conduite est le résultat d'une démarche concertée impliquant tous les intervenants de notre école.

Les fondements qui soutiennent ces règles sont les suivants :

- Le droit des élèves et du personnel de l'école d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement et dans un environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées.
- Le devoir des élèves de faire preuve de civisme en tout temps envers les autres élèves et le personnel de l'école, de respecter l'autorité et leur milieu d'apprentissage et de cultiver des comportements positifs qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire.

En cas de non-respect de ce code de conduite, la démarche d'encadrement proposée vise une approche éducative et non coercitive. L'objectif de cette démarche est d'aider l'élève à prendre conscience de son ou ses comportement(s) inadéquat(s) et de le supporter dans la recherche de solutions adaptées à sa situation.

Les interventions disciplinaires réalisées et les mesures d'aide mises en place auprès des élèves s'inscrivent dans une démarche graduée visant à accompagner, supporter et responsabiliser l'élève dans ses comportements inadéquats. Selon le type de manquement (majeur ou mineur), l'intervention sera différente.

RÈGLES	RAISONS	CONSÉQUENCES POSITIVES	INTERVENTIONS ÉDUCATIVES	RELATIONS D'AIDE
J'agis et je communique de manière respectueuse, courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel de l'école en tout temps. J'utilise le vouvoiement et j'interpelle le personnel en utilisant « madame » ou « monsieur »	Pour favoriser un climat harmonieux et respectueux	<u>Conséquences positives personnelle :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de méthodes de travail efficaces • Développement du sens des responsabilités et de l'autonomie • Fierté personnelle • Meilleure estime de soi • Réussite scolaire • Motivation scolaire • Savoir-vivre en société 	<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement • Perte de privilège • Reprise de temps • Récupération • Réflexion • Geste de réparation • Feuille de route • Travaux communautaires • Réparation pour bris de matériel • Retrait (Transit) • Contrat • Suspension interne • Suspension externe 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication et/ou rencontre avec les parents • Médiation (résolution de conflits) • Plan d'intervention • Comité d'expertise
Je ne pose aucun acte d'intimidation ou de violence				
Je respecte la réputation et la vie privée des autres élèves et du personnel de l'école, notamment en obtenant leur consentement, avant de capter leur image ou leur voix et en utilisant de façon appropriée des réseaux sociaux.				
Je respecte l'autorité du personnel de l'école ainsi que les règles de l'école et de la classe.				
Je suis présent et ponctuel à tous mes cours et à toutes mes activités	Pour favoriser mes apprentissages et ma réussite scolaire	<u>Conséquences positives collectives :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Protection du temps d'apprentissage • Climat harmonieux et sécuritaire • Environnement agréable et propre • Matériel en bon état • Meilleur sentiment d'appartenance 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignant, tuteur • Enseignant-ressource • Direction • Éducatrice spécialisée (Transit) • Psychologue • Travailleur social • Infirmière • Conseiller en orientation • animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire • Intervenante en toxicomanie • Partenaires externes 	
En classe, j'apporte uniquement le matériel nécessaire à mon travail scolaire	Pour maximiser les conditions d'apprentissage			
Je respecte le matériel, mon école et mon environnement	Pour vivre dans un endroit propre et agréable			
Je porte des vêtements qui respectent le code vestimentaire de l'école	Pour être vêtu de façon adaptée au milieu scolaire			

La loi interdit tout usage de tabac et de produits de vapotage sur le territoire du centre de services scolaire.

La consommation, la possession ou la distribution de boissons alcoolisées ou de drogues sont interdites sur le territoire de l'école.

L'usage du cellulaire, des écouteurs et des appareils mobiles personnels est interdit du début à la fin des cours, y compris pendant les pauses et le dîner, et ce, sur l'ensemble du terrain de l'école.

